

### ► Objectif

Accompagner, simplifier et centraliser les déclarations liées à la reprise d'une entreprise et délivrer les extraits d'inscription au répertoire des métiers.

### ► Bénéficiaires

Tous les repreneurs d'entreprise artisanale en entreprise individuelle ou en société.

### ► Prestation

La CMA vous apporte :

- l'information sur les pièces à fournir,
- l'assistance lorsque le dossier est incomplet.

La CMA vous délivre :

- les récépissés de déclaration des formalités,
- le numéro SIREN.

La CMA transmet :

- la formalité aux organismes partenaires.

### ► Modalités

Sur rendez-vous à Foix.  
Par courrier ou par internet

### ► Références

Le Centre de Formalité de la CMA est le seul reconnu par l'INSEE, l'URSSAF, le RSI, les Services fiscaux, la Chambre de commerce et d'Industrie, le Greffe du Tribunal de commerce pour les entreprises dont une activité relève du secteur des métiers .

### ► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège  
Tél. : 05.34.09.88.00  
Centre de Formalités – Répertoire des Métiers  
[b.rincon@cm-ariège.fr](mailto:b.rincon@cm-ariège.fr)



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Ariège

Cédant et repreneur d'entreprise artisanale